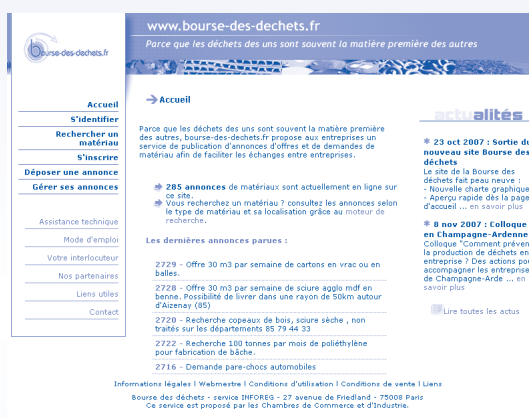


La bourse des déchets industriels : "Parce que les déchets des uns sont souvent les matières premières des autres"

Pour des raisons environnementales et économiques évidentes, auxquelles s'ajoute un important encadrement réglementaire, la gestion des déchets s'impose comme une nécessité impérieuse pour les entreprises. La bourse des déchets industriels (BDI) apparaît comme un forum privilégié d'échanges en vue de la réutilisation, du recyclage ou de la valorisation des déchets des entreprises.

Partant du simple postulat que "les déchets des uns sont souvent les matières premières des autres", la BDI est un service en ligne gratuit⁽¹⁾, qui permet à toutes les entreprises de consulter et de publier des annonces d'offres et de demandes de déchets, afin de favoriser leur réutilisation et leur valorisation. Ce service met en relation les entreprises qui génèrent des déchets et celles qui peuvent les utiliser ou les traiter.

Il est accessible sur Internet : www.bourse-des-dechets.fr



Fruit d'un partenariat entre l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie (ACFCI), la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP) et des Chambres Régionales de Commerce et d'Industrie (CRCI), la bourse des déchets industriels a été créée en 2001 afin de donner, en les regroupant, une visibilité nationale à des bourses locales. Elle bénéficie depuis d'une progression importante, puisque la plate-forme commune couvre aujourd'hui 12 régions adhérentes (Auvergne, Aquitaine, Basse-Normandie, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Ile-de-France, Limousin, Picardie, Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse).

La bourse des déchets industriels propose aux entreprises des avantages concrets

- > le service est ouvert à tout type de déchets et d'entreprises ;
- > l'outil apporte une réponse concrète à la gestion des déchets, domaine très réglementé, et donc contraignant pour les entreprises ;
- > Il permet la multiplication de contacts qualifiés pour la reprise et la valorisation de déchets ;
- > Il offre la possibilité de trouver de nouvelles filières d'élimination et de réduire ses coûts en faisant jouer la concurrence ;
- > Il apporte un gain de temps grâce à la mise en relation directe entre les offreurs et les demandeurs ;
- > Il est une porte d'entrée pour obtenir des conseils personnalisés de la part des conseillers environnement des C(R)CI.

.../...

(1) Cette inscription est gratuite si la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie dont l'entreprise est ressortissante est adhérente de la BDI. Sont actuellement adhérentes les CRCI d'Aquitaine, d'Auvergne, de Basse Normandie, de Bourgogne, du Centre, de Champagne Ardennes, d'Ile-de-France, du Limousin, de Midi-Pyrénées, de Picardie, de Poitou Charente, de Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse. Pour les autres régions les droits d'inscriptions sont de 150 euros ht par an.

Fort de près de 2 000 entreprises abonnées et de plus de 4 000 visiteurs par mois, le site www.bourse-des-dechets.fr permet de consulter plus de 300 annonces d'offres et de demandes régulièrement mises à jour, parmi lesquelles quelques annonces étrangères, en provenance, essentiellement, de l'Union européenne. De plus, un partenariat avec les bourses des déchets allemande, belge et espagnole permet d'y accéder directement depuis www.bourse-des-dechets.fr

Grâce à un moteur de recherche selon différents critères (type d'annonce, région, département, type de matériau, code nomenclature déchet, mots-clés), la consultation des annonces est ouverte à tous. Mais l'inscription est obligatoire si l'on souhaite obtenir les coordonnées des annonceurs ou publier une annonce. Cette inscription n'est effective qu'après validation par le gestionnaire régional.

Publier une annonce sur le site de la BDI est gratuit et réservé aux professionnels inscrits et identifiés. Le texte, proposé par l'entreprise, est soumis à validation du gestionnaire régional (CRCI) qui peut le reformuler, voire refuser sa publication. Les entreprises ont également la possibilité de confier aux CRCI la rédaction et la diffusion de leurs annonces, ainsi que le suivi des propositions reçues en retour. La communication des coordonnées des annonceurs est réservée aux personnes inscrites et identifiées. Le contact pourra être soit l'entreprise qui a déposé l'annonce, soit la CRCI locale qui gère la partie technique, répond aux questions des abonnés de sa région, propose des solutions et promulgue des conseils sur la gestion des déchets.

La CCIP gère la bourse des déchets industriels au niveau national et l'ACFCI en assure la promotion et anime le réseau des gestionnaires régionaux.

Quelques exemples d'annonces actuellement en ligne

2711 - offre - Pays de la Loire - Vends 60 tonnes de résines échangeuses d'ions - lit mélangé (anionique et cationique) de marque Rohm & Hass. Celles-ci ont subi au cours de leurs utilisations deux régénérations.

2715 - offre - PACAC - Propose 2 tonnes de PS Choc Injection broyé floral - conditionné en 2 big-bags.

2714 - offre - PACAC - Propose 12,45 tonnes de PP Broyé Injection Floral, naturel et blanc - MFI de 4 à 66 - conditionné en 14 big-bags - Photos et échantillons disponibles.

2713 - demande - Poitou-Charentes - Nous recherchons Big-bags d'occasion non souillés, pouvant contenir à partir d'une tonne et/ou 1 m³. (Dimensions à partir de 90x90x100 cm).

2710 - offre - Champagne Ardennes - Vend 100 m³ de cartons pliés sur palette. Disponible sur département 51.

2700 - offre - Pays de Loire - Offre barquettes alimentaires thermoformées non souillées en PET, PE et VOH majoritairement de couleur blanche pouvant être operculées par un film transparent multicouches. Quantité : environ 2T/mois. Conditionnement à définir.

2694 - offre - Centre - Offre 5 tonnes/semestre de boues aqueuses issues du nettoyage des cuves. Les colles sont réalisées avec Amidons ou PVA. Les résidus sont stockés dans des containers 1 000 litres gerbables.

2688 - demande - Etranger - Recherche pour recyclage de la poudre de peinture. Des mélanges de couleurs et de types (époxy, mixte, polyester, acrylique) sont acceptés.

2685 - offre - Poitou-Charentes - Cède environ 35 tonnes par an de déchets de tissu polyuréthane, diverses dimensions. Mode de transport et fréquence à définir. Possibilité d'utilisation dans four de cimenterie...

Pour tout renseignement

Contact CCIP : Catherine DELPECH, 01 55 65 74 73
Contact ACFCI : Max DONDELOT, 01 40 69 37 10

